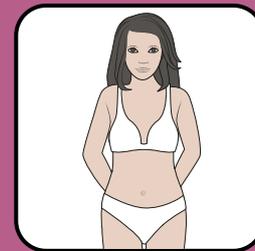
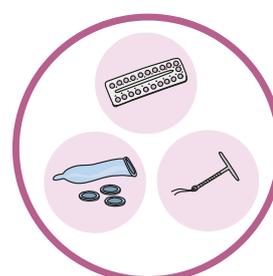


Gynéco



1. La consultation de gynécologie



Mise en garde

Scènes de nudité

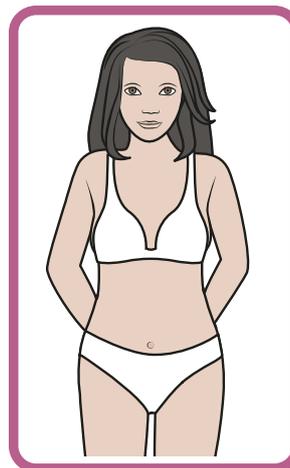
Cette fiche n'est pas adaptée aux jeunes enfants.

**Pour les jeunes filles adolescentes,
SantéBD recommande l'utilisation de cette fiche avec un parent, un éducateur
ou un professionnel de santé.**



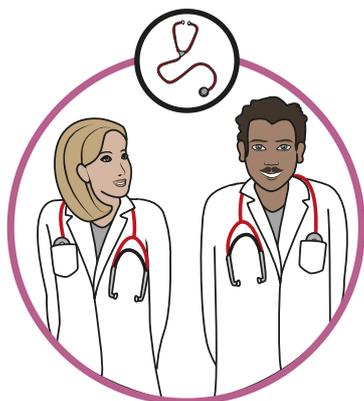
C'est quoi une consultation de gynécologie ?

C'est un rendez-vous médical pour parler de mon corps de femme.

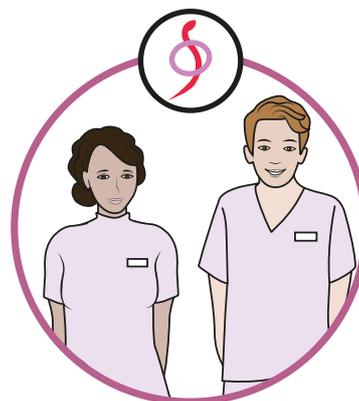


● Je peux prendre un rendez-vous avec un homme ou une femme :

médecin généraliste,



sage-femme,



gynécologue.

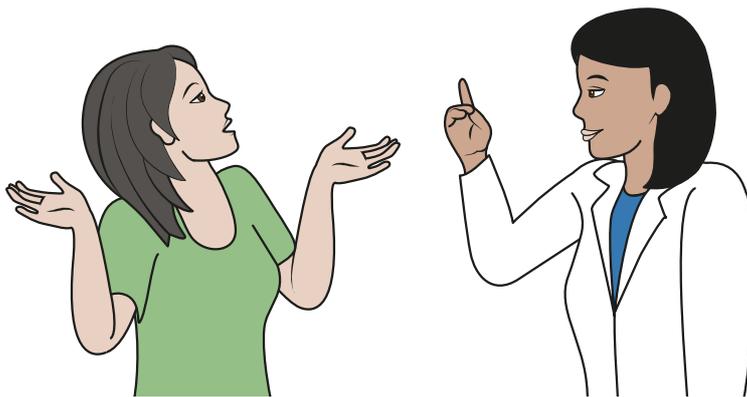


La consultation de gynécologie permet de parler de :

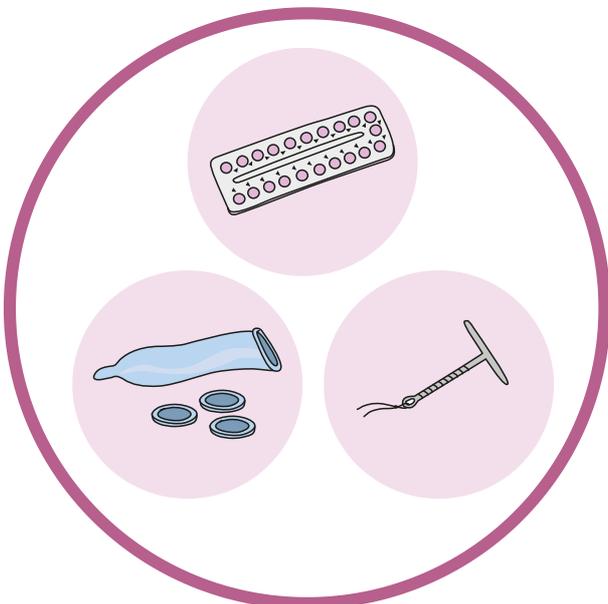
● **mes règles,**



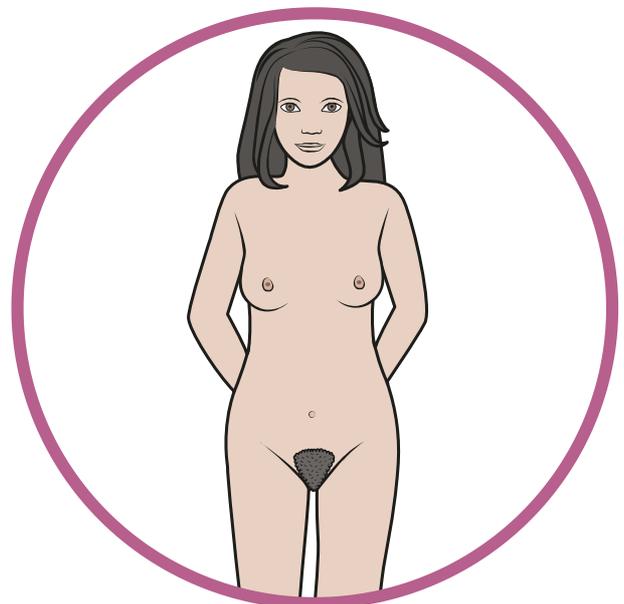
● **ma vie sexuelle et intime,**



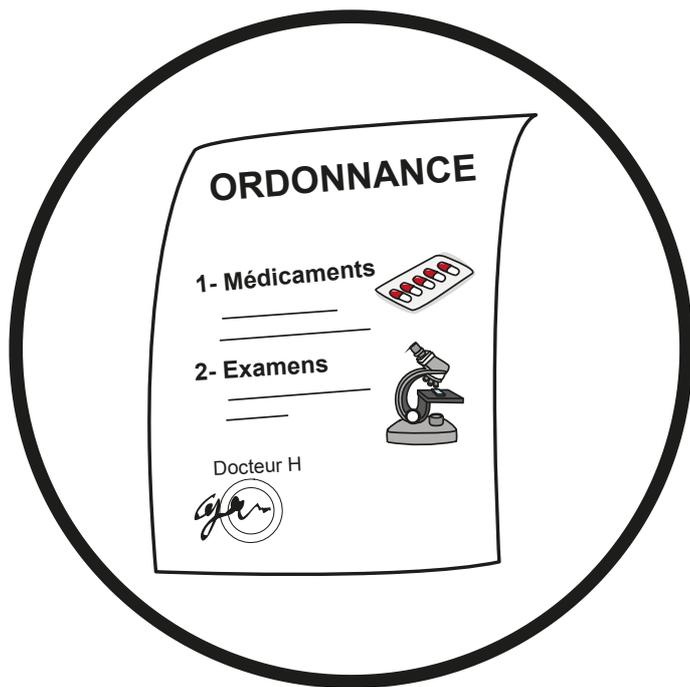
● **ma contraception,**



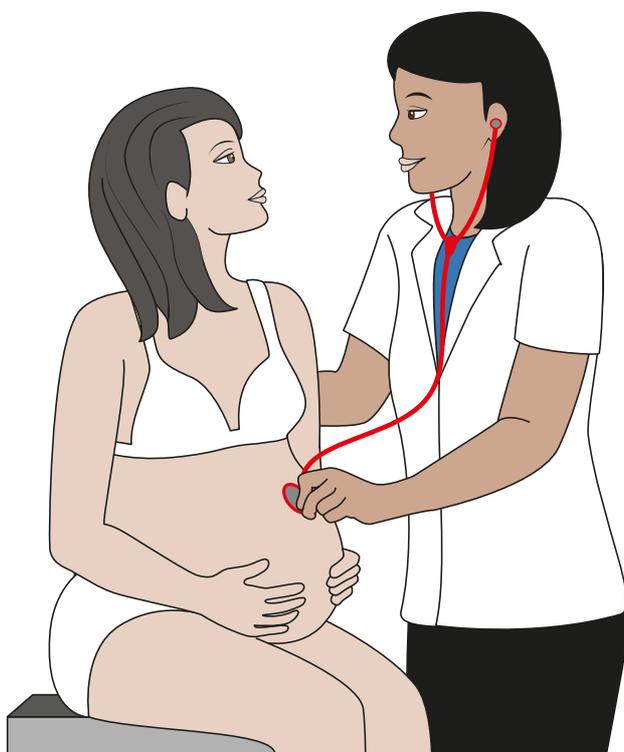
● **mon corps.**



Le docteur ou la sage-femme peut aussi me soigner.



Le docteur ou la sage-femme s'occupe aussi des femmes enceintes.



Comment ça se passe ?

Je peux aller à la consultation de gynécologie :

● seule,



● ou accompagnée.



Le docteur ou la sage-femme m'accueille.

● Je décide si la personne qui m'accompagne :

vient avec moi,



ou reste dans la salle d'attente.



● Je rentre dans la salle de consultation.

Dans la salle de consultation, il y a un bureau et un lieu d'examen.

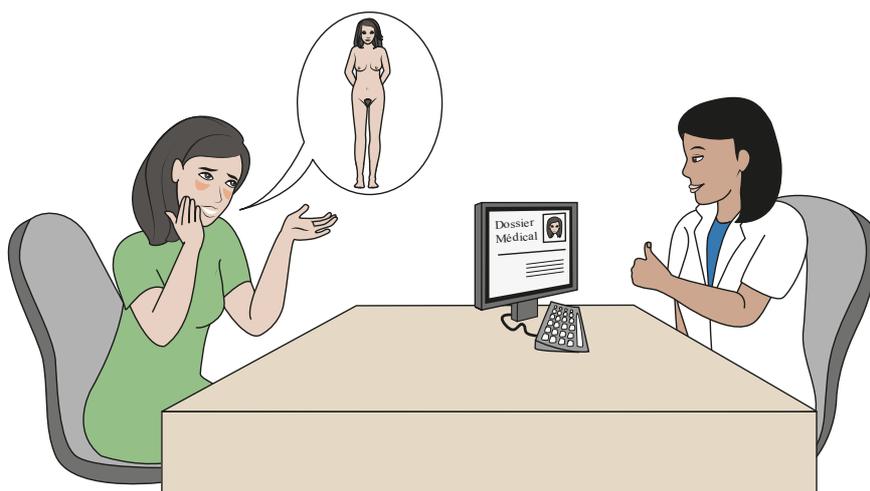


Le docteur ou la sage-femme me demande pourquoi je viens en consultation.



Les premières fois, c'est souvent difficile de parler de choses intimes.

- Le docteur ou la sage-femme peut m'aider à en parler.



Tout ce que je dis pendant la consultation de gynécologie est secret.



Je peux parler de mes règles.



Par exemple :

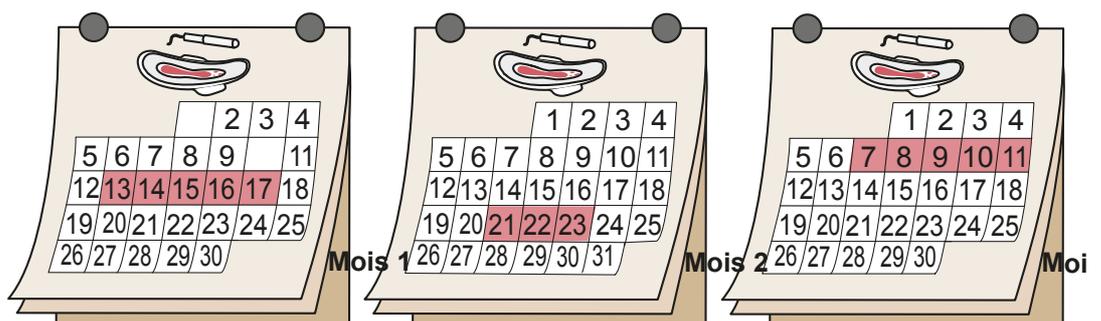
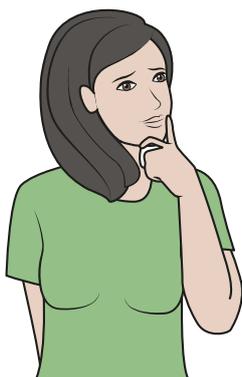
- J'ai très mal au ventre pendant mes règles.



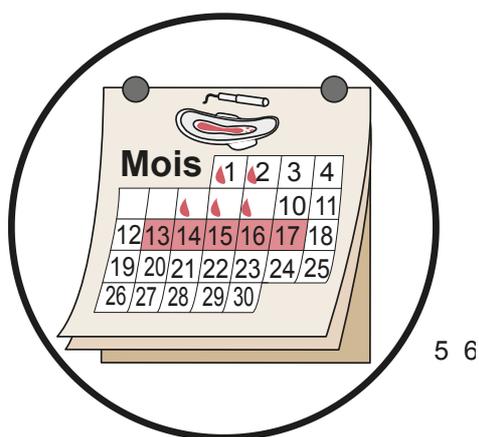
- Je saigne beaucoup pendant mes règles.



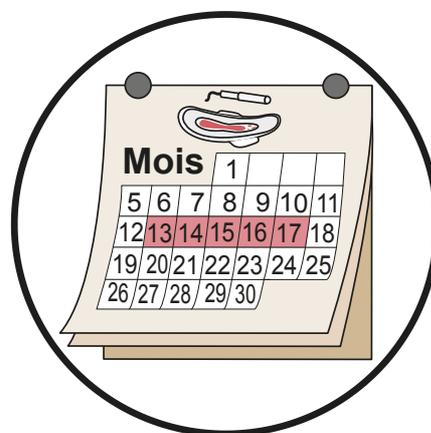
- Mes règles sont très irrégulières.



● J'ai des saignements en dehors de mes règles.



● J'ai très mal aux seins pendant mes règles.



● Je ne sais pas quelle protection utiliser pendant mes règles.



Je peux parler de ma vie sexuelle et intime.

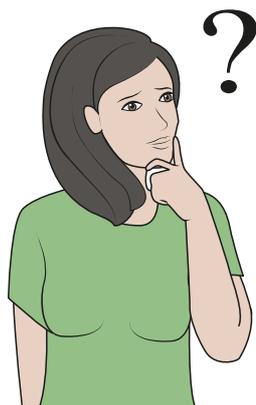


Par exemple :

● Je veux mieux comprendre les I.S.T.

I.S.T. veut dire Infection Sexuellement Transmissible.

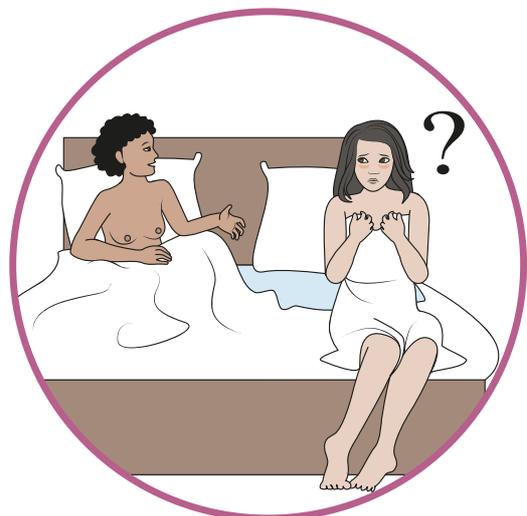
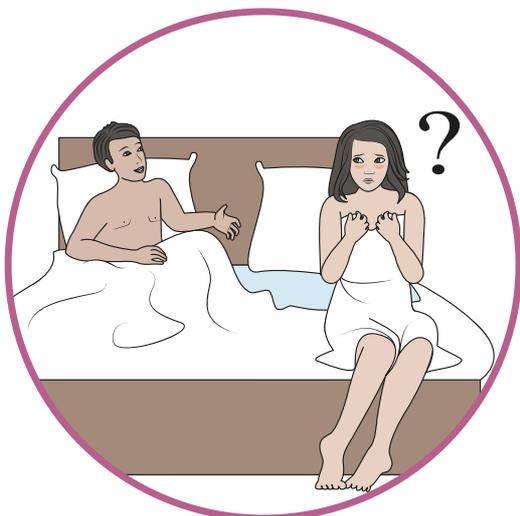
Voir la fiche sur les I.S.T.



● Je veux avoir mon premier rapport sexuel et j'ai besoin de conseils.

Avec un homme,

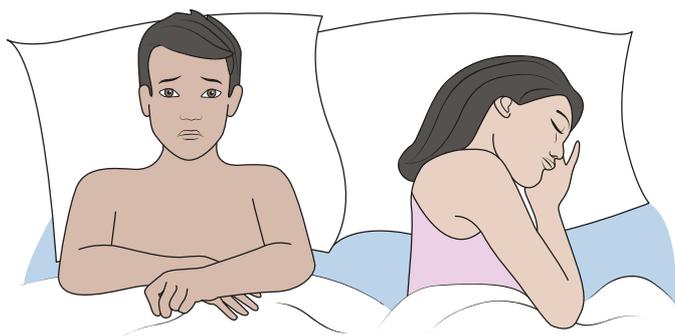
ou avec une femme.



● **Mes relations sexuelles ne se passent pas bien :**

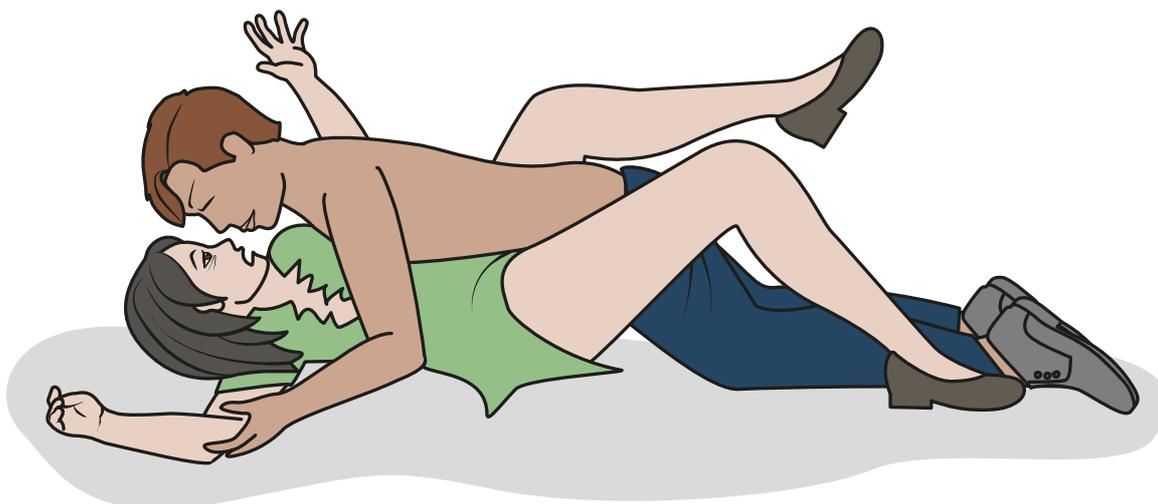
je n'ai pas envie de faire l'amour,

j'ai mal pendant la relation.



● **J'ai été victime de violences.**

Je peux aussi appeler le 3919 pour en parler et demander des conseils.

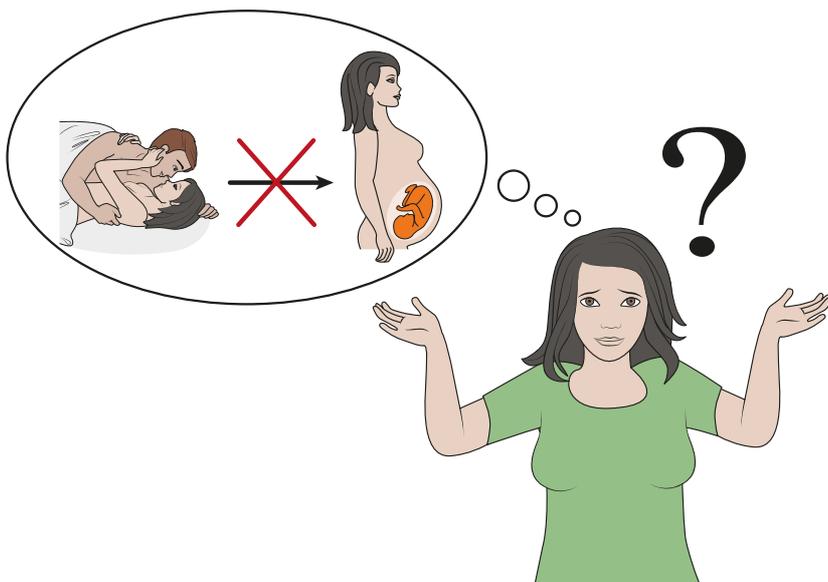


Je peux parler de la contraception.

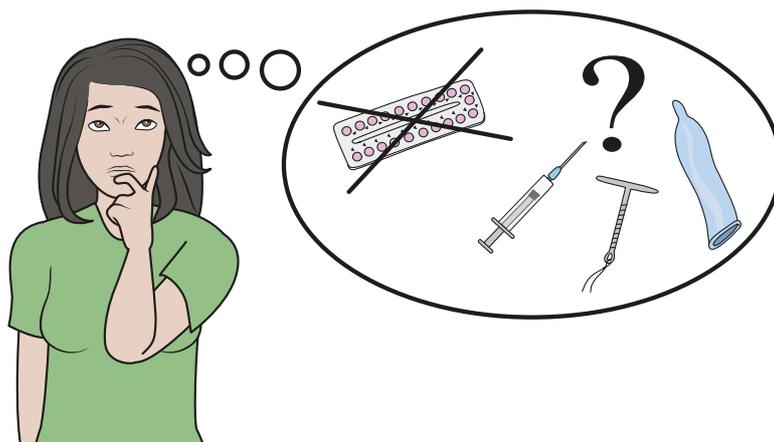


Par exemple :

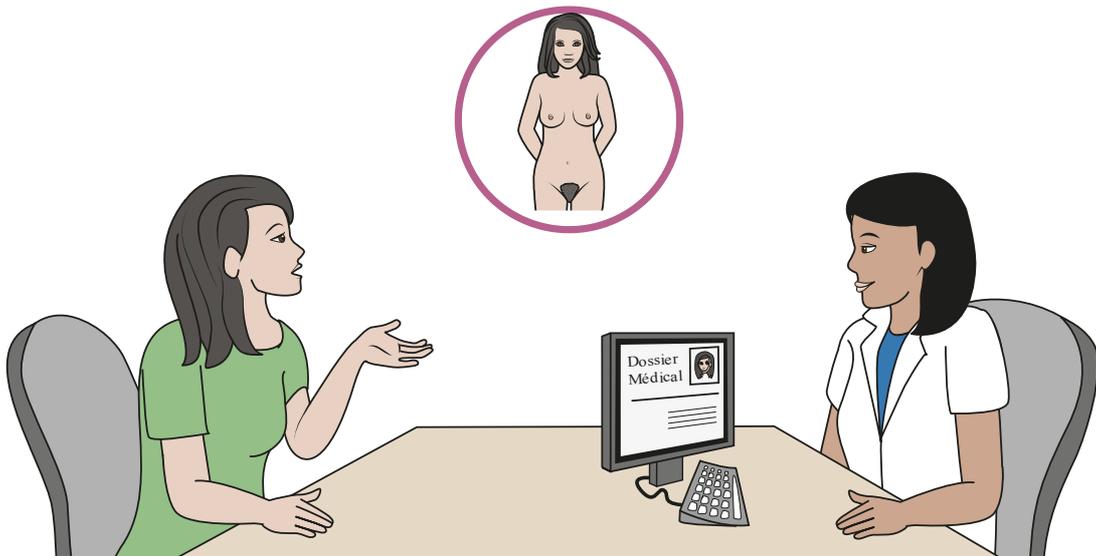
- Je veux commencer une contraception et j'ai besoin de conseils.



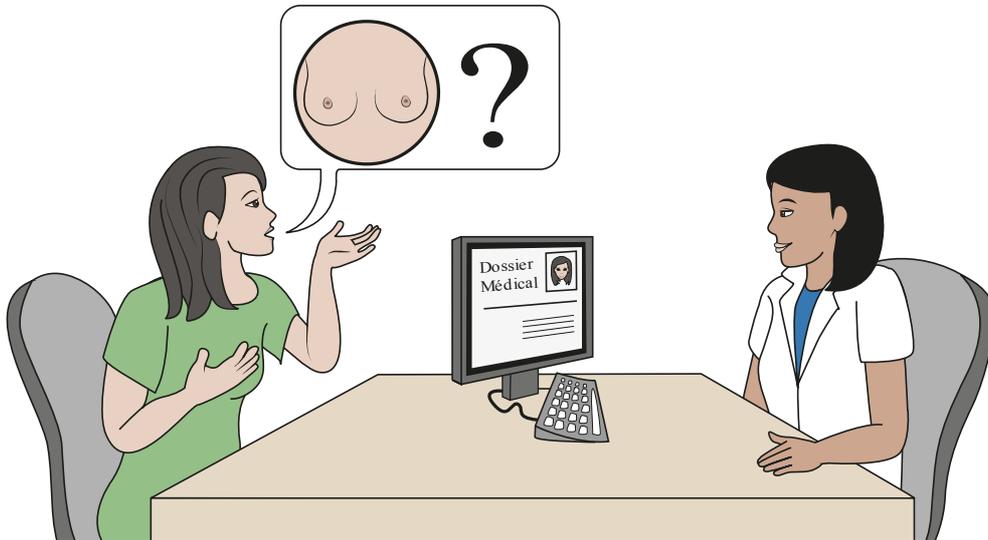
- Je voudrais changer de moyen de contraception.



Je peux parler de mes parties intimes.



● **Je peux poser des questions sur mes seins.**



● **Je peux poser des questions sur mon sexe.**



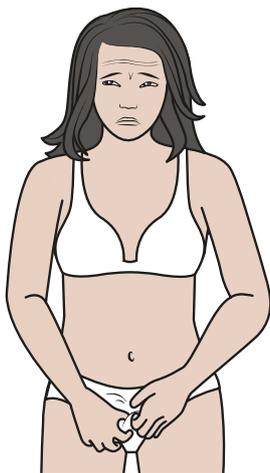
Le docteur ou la sage-femme me pose des questions.



Par exemple :

● Est-ce que mon sexe me gratte ?

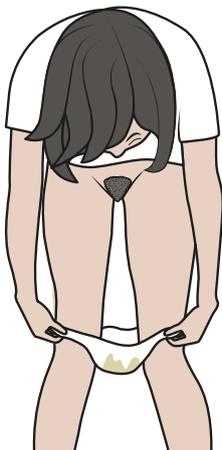
● Est-ce que mon sexe me brûle ?



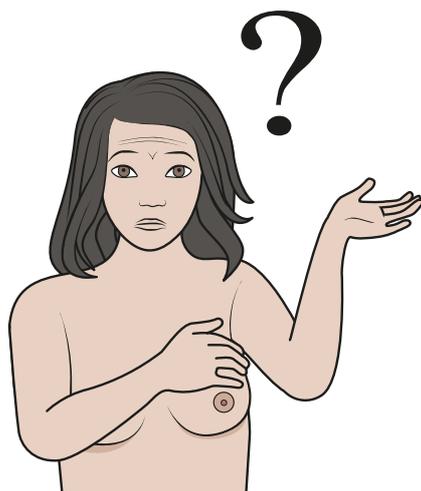
● Est-ce que j'ai des pertes gênantes ?

Elles sont colorées ?

Elles sentent mauvais ?



- Est-ce que j'ai senti une boule ou une douleur dans mes seins ?

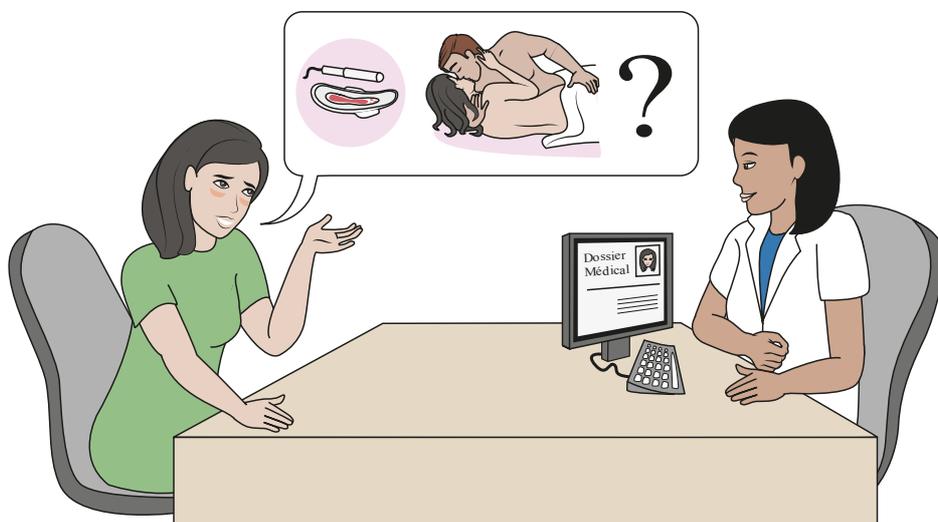


- Est-ce que j'ai des questions que je n'ose pas poser ?



Par exemple :

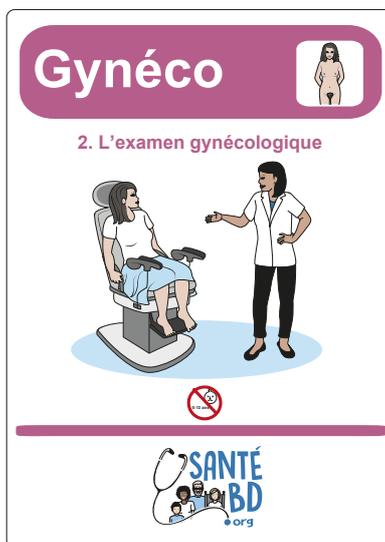
est-ce que je peux avoir des rapports sexuels pendant mes règles ?



Le docteur ou la sage-femme peut me proposer un examen gynécologique.

L'examen gynécologique permet de regarder mes seins et mon sexe.

Voir la fiche « L'examen gynécologique ».

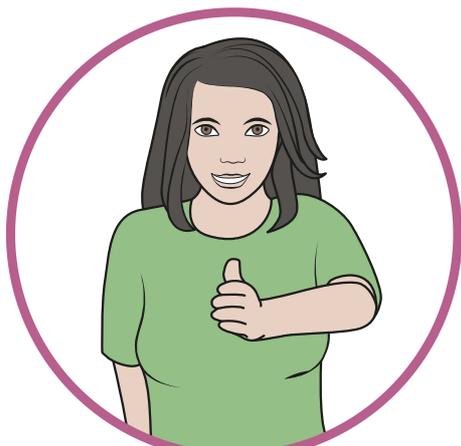


- Le docteur ou la sage-femme me conseille de faire l'examen gynécologique.



- Je peux accepter.

- Je peux refuser.



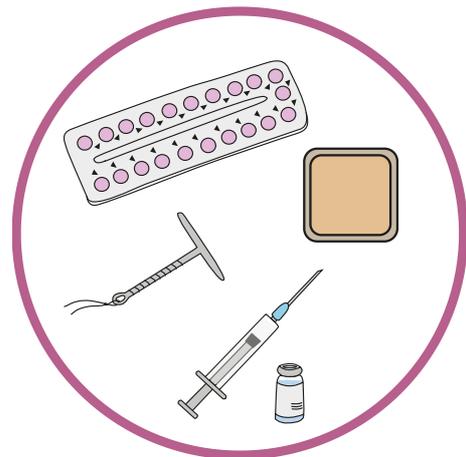
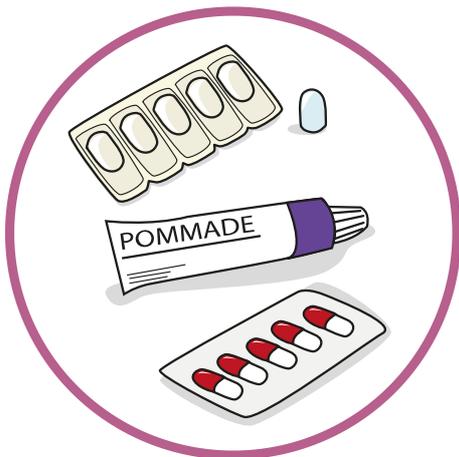
A la fin de la consultation de gynécologie...

Le docteur ou la sage-femme peut me faire une ordonnance :



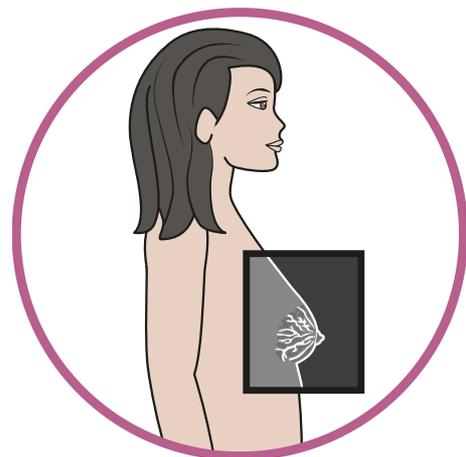
● pour des médicaments,

● pour une contraception,



● pour faire des examens,
par exemple une prise de sang,

● pour faire des radios,
par exemple, une mammographie.

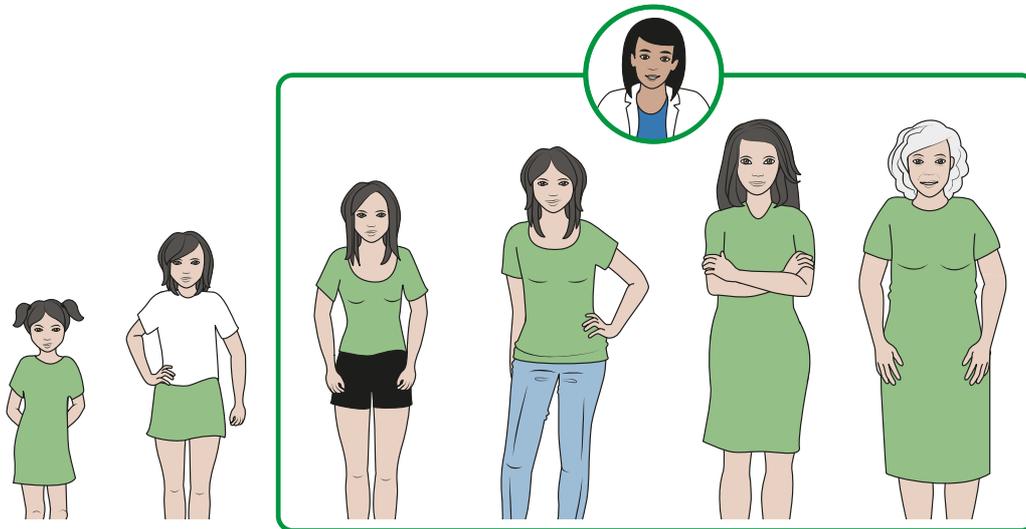


Quand prendre rendez-vous ?

Je peux prendre un rendez-vous de gynécologie dès la puberté.

Voir la fiche « La puberté ».

Je peux avoir une consultation de gynécologie même si je suis mineure.
 Mineure veut dire que je n'ai pas encore 18 ans.



- **Je ne suis pas obligée de le dire à mes parents.**



- **C'est bien d'avoir une consultation de gynécologie une fois par an.**


Année 1

MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4
MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8
		✓	
MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12


Année 2

MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4
MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8
MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
	✓		


Année 3

MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4
		✓	
MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8
MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12

Je dois prendre un rendez-vous rapidement :



- si j'ai une gêne ou des douleurs,

dans mon sexe,

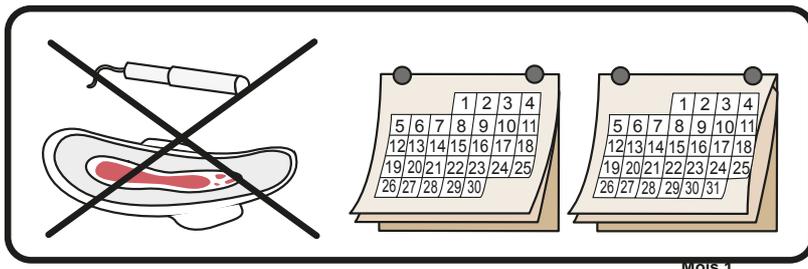
dans mes seins,

dans le bas de mon ventre.

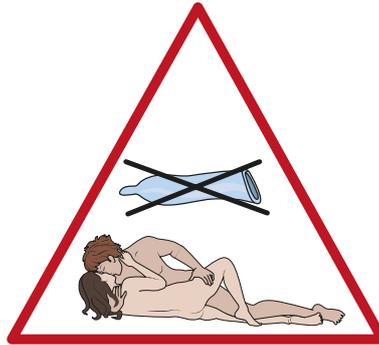


- si n'ai plus mes règles depuis longtemps,

je suis peut-être enceinte ?



**Je prends rapidement rendez-vous
si j'ai eu une relation sexuelle non protégée.**



- **Je veux vérifier que je n'ai pas de maladie.**

Voir la fiche « Les I.S.T. »

I.S.T. veut dire Infection Sexuellement Transmissible.

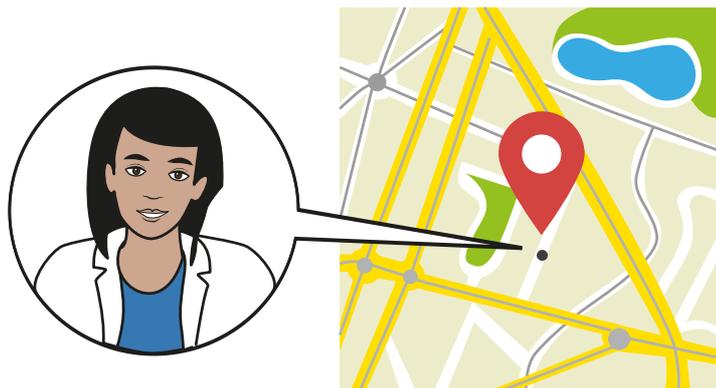


- **Je ne veux pas avoir de bébé.**

Je dois prendre une contraception d'urgence.

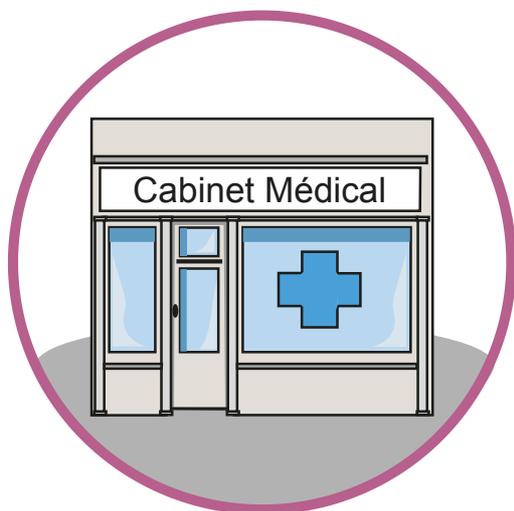


Où prendre rendez-vous ?

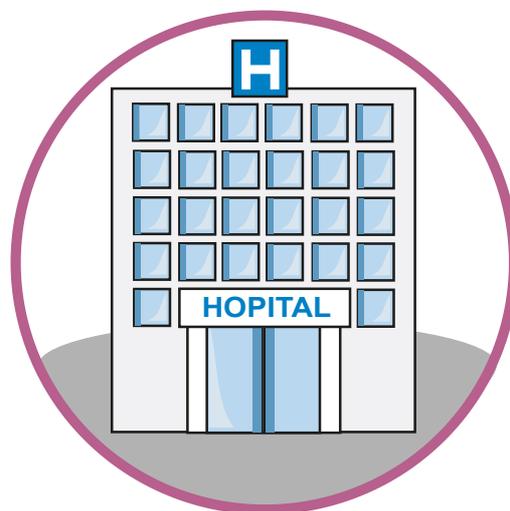


Je peux prendre rendez-vous :

● dans un cabinet médical,



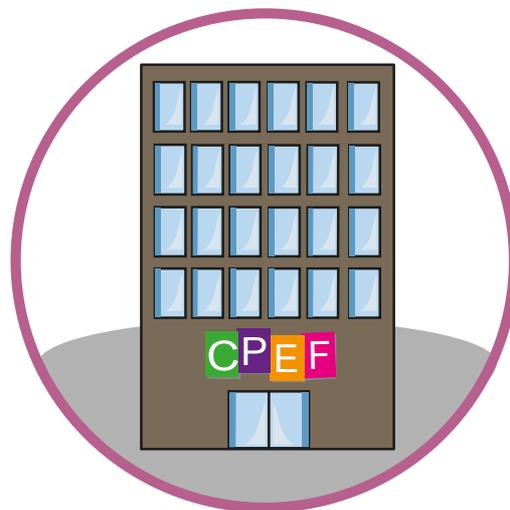
● à l'hôpital ou dans une clinique,



● au planning familial,



● dans un CPEF.



CPEF veut dire Centre de Planification et d'Éducation Familiale.

Cette fiche a été co-construite et validée par :

le Conseil National de l'Ordre des Sages-femmes,
Béatrice Idiard-Chamois, sage-femme référente sur le handicap à l'IMM,
Frédérique Perrotte, Sage-femme coordinatrice Réseau Endométriose
RESENDO,
le Dr Christine Louis-Sylvestre, Gynécologue obstétricien à l'IMM,
le Dr Nathan WROBEL, Gynécologue médical et obstétrique.



ORDRE DES SAGES-FEMMES
Conseil National

Sa réalisation et sa mise en ligne en accès libre ont été rendues possibles grâce au soutien de l'ARS Grand Est



Avec SantéBD, je comprends la santé !



SantéBD explique la santé avec des dessins et des mots simples

Plus de 60 thèmes de santé déjà disponibles.

- Je **prépare** mes rendez-vous médicaux
- Je **communiqué** mieux avec les professionnels de santé
- Je **comprends** les messages de prévention
- Je **décide** avec mon docteur et mes proches

SantéBD est disponible gratuitement

- sur le site internet www.santebd.org



- 1 Je choisis le thème de la BD

- 2 Je personnalise ma BD

Je peux choisir mon personnage,
en fonction de mon âge et de mes difficultés.



- 3 Je regarde ou je télécharge la BD

- sur la chaîne SantéBD  YouTube

SantéBD est créé par l'association CoActis Santé

association

en partenariat avec de nombreux acteurs du monde de la santé et du handicap.
L'association s'engage en faveur de l'accès aux soins pour tous.

Tous droits de reproduction, de représentation et de modification réservés sur tout support dans le monde entier.
Toute utilisation à des fins autres qu'éducative et informative et toute exploitation commerciale sont interdites.
Les illustrations sont de Frédérique Mercier. @CoActis Santé-SantéBD contact@santebd.org

Merci à nos partenaires



ARS Auvergne-Rhône-Alpes / ARS Grand Est
ARS Hauts-de-France / ARS Île-de-France
ARS Normandie / ARS Nouvelle-Aquitaine
ARS Occitanie



Les outils SantéBD sont relus par des personnes avec un handicap intellectuel et respectent les règles européennes du « Facile à lire et à comprendre » (FALC). Ces règles permettent de rendre l'information accessible à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site www.inclusion-europe.eu/easy-to-read